

## La Sun Life annonce ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2022

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis (« É.-U. »), Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 30 juin 2022, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 30 juin 2022, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document. Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

**TORONTO (ONTARIO) – (le 3 août 2022)** – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé ses résultats pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2022.

- Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2022 s'est établi à 785 M\$ et le bénéfice net sous-jacent<sup>1)</sup> s'est établi à 892 M\$, en baisse de 13 % et en hausse de 1 %, respectivement, par rapport au deuxième trimestre de 2021.
- Le bénéfice par action déclaré<sup>2)</sup> du deuxième trimestre de 2022 s'est chiffré à 1,34 \$, tandis que le bénéfice par action sous-jacent<sup>1), 2)</sup> s'est chiffré à 1,52 \$.
- Le rendement des capitaux propres déclaré<sup>1)</sup> du deuxième trimestre de 2022 s'est établi à 13,1 %, tandis que le rendement des capitaux propres sous-jacent<sup>1)</sup> s'est établi à 14,9 %.

« Les résultats du deuxième trimestre de la Sun Life reflètent la solidité et la résilience de nos affaires, dont la composition est diversifiée, face à la volatilité sur les marchés et au contexte externe difficile », a déclaré Kevin Strain, président et chef de la direction de la Sun Life.

« Nous aidons nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain grâce à plusieurs initiatives stratégiques. Aux États-Unis, nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest, une société axée sur les valeurs et chef de file du secteur. Au Canada et en Malaisie, nous avons annoncé de nouveaux produits conformes à la charia. Nos Clients ont ainsi plus de choix en ce qui touche les solutions de gestion de patrimoine. Nous avons également renouvelé notre partenariat de bancassurance avec la RCBC aux Philippines, qui durera dix années de plus. Et la mobilisation de 5,7 G\$ de capitaux à Gestion SLC durant le trimestre témoigne de la forte demande pour nos capacités en matière de placements non traditionnels. »

		Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
Rentabilité		T2 22	T2 21	2022	2021
	Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	785	900	1 643	1 837
	Bénéfice net sous-jacent (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	892	883	1 735	1 733
	Bénéfice par action déclaré (en dollars) <sup>2)</sup>	1,34	1,53	2,80	3,12
	Bénéfice par action sous-jacent (en dollars) <sup>1), 2)</sup>	1,52	1,50	2,97	2,95
	Rendement des capitaux propres déclaré <sup>1)</sup>	13,1 %	16,3 %	13,7 %	16,5 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent <sup>1)</sup>	14,9 %	16,0 %	14,5 %	15,5 %
Croissance		T2 22	T2 21	2022	2021
	Souscriptions d'assurance (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	736	710	1 535	1 440
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	57 376	55 013	115 263	120 975
	Valeur des affaires nouvelles (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	271	284	529	562
	Actif géré (en milliards de dollars) <sup>1), 3)</sup>	1 261	1 361		
Solidité financière		T2 22	T2 21		
	Ratios du TSAV (à la clôture de la période) <sup>4)</sup>				
	Financière Sun Life inc.	128 %	147 %		
	Sun Life du Canada <sup>5)</sup>	124 %	125 %		
	Ratio de levier financier (à la clôture de la période) <sup>1)</sup>	25,7 %	24,7 %		

<sup>1)</sup> Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion pour la période close le 30 juin 2022 (le « rapport de gestion du T2 2022 »).

<sup>2)</sup> Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

<sup>3)</sup> L'actif géré est constitué de notre fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, ainsi que d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie (« autres éléments de l'actif géré »). Pour en savoir plus, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2022.

<sup>4)</sup> Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », de notre rapport de gestion du T2 2022. Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

<sup>5)</sup> La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

## Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T2 2022 et le T2 2021)

Notre stratégie repose sur des secteurs d'activité clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>1)</sup>			Souscriptions d'assurance <sup>1)</sup>			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs <sup>1)</sup>		
	T2 22	T2 21	Variation	T2 22	T2 21	Variation	T2 22	T2 21	Variation	T2 22	T2 21	Variation
Canada	160	404	(60) %	344	290	19 %	218	196	11 %	4 438	3 825	16 %
États-Unis	213	157	36 %	154	165	(7) %	213	191	12 %	—	—	—
Gestion d'actifs	296	221	34 %	270	311	(13) %	—	—	—	49 640	47 164	5 %
Asie	131	143	(8) %	148	152	(3) %	305	323	(6) %	3 298	4 024	(18) %
Organisation internationale	(15)	(25)	n.s. <sup>2)</sup>	(24)	(35)	n.s. <sup>2)</sup>	—	—	—	—	—	—
Total	785	900	(13) %	892	883	1 %	736	710	4 %	57 376	55 013	4 %

<sup>1)</sup> Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2022.

<sup>2)</sup> Non significatif.

Le bénéfice net déclaré de 785 M\$ a diminué de 115 M\$, ou 13 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison de l'incidence défavorable des marchés et des coûts liés à l'acquisition de DentaQuest, partiellement contrebalancés par les variations de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS<sup>1)</sup> et par le profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley aux États-Unis. Le bénéfice net sous-jacent de 892 M\$<sup>2)</sup> a légèrement augmenté, en raison de la croissance des affaires, des profits tirés des affaires nouvelles, de l'apport provenant de l'acquisition de DentaQuest, et de la diminution des charges liées à la rémunération incitative. Ces facteurs ont été largement contrebalancés par les résultats de Gestion d'actifs, reflétant une baisse des marchés des actions mondiaux, ayant entraîné la baisse de l'actif net moyen et des profits tirés des actifs disponibles à la vente, et les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité aux États-Unis.

### Canada : Leader en assurance et en gestion d'actifs

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 160 M\$, en baisse de 244 M\$, ou 60 %, comparativement à l'exercice précédent, reflétant la baisse des marchés des actions mondiaux et la hausse des taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice net sous-jacent de 54 M\$. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 344 M\$, en hausse de 19 %, en raison de la croissance des affaires, de la hausse des profits tirés des affaires nouvelles et des éléments relatifs aux résultats. Les résultats enregistrés au cours du trimestre comprennent les résultats favorables au chapitre du crédit, les profits tirés des placements et les résultats au chapitre de la morbidité. Les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité à la Sun Life Santé reflètent l'amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité durant le trimestre, attribuable à la baisse du nombre de règlements et de leur durée.

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada se sont établies à 218 M\$, en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre, en raison de la vente de contrats importants de garanties collectives à la Sun Life Santé. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada se sont chiffrées à 4 G\$, en hausse de 16 %, en raison des souscriptions de solutions à cotisations déterminées<sup>3)</sup> et à prestations déterminées aux Régimes collectifs de retraite (« RCR »), partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine.

Nous poursuivons dans la voie de l'innovation et proposons aux Clients des solutions de gestion de patrimoine conçues selon leurs besoins particuliers. Ce trimestre, Gestion d'actifs PMSL a annoncé le lancement du Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life, qui procure aux Clients un accès à une autre source de rendement. Les RCR ont lancé le premier fonds commun de placement conforme à la charia<sup>4)</sup>, et offrent ainsi aux participants de régimes canadiens une option qui tient compte des principes islamiques tout en procurant un accès diversifié aux marchés des actions.

<sup>1)</sup> MFS Investment Management (« la MFS »).

<sup>2)</sup> Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité », dans notre rapport de gestion du T2 2022 pour plus de précisions sur les éléments relatifs aux résultats et à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

<sup>3)</sup> Les souscriptions de solutions à cotisations déterminées comprennent les affaires conservées.

<sup>4)</sup> Fonds indice MSCI ACWI islamique BlackRock.

## États-Unis : Leader en assurance-santé et en garanties collectives

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est chiffré à 213 M\$, en hausse de 56 M\$, ou 36 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison du profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley et de l'incidence favorable des marchés, partiellement contrebalancés par les coûts liés à l'acquisition de DentaQuest. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 154 M\$, en baisse de 11 M\$, ou 7 %, reflétant les éléments relatifs aux résultats et la baisse des profits tirés des actifs disponibles à la vente, partiellement contrebalancés par la croissance des affaires, incluant l'apport provenant de l'acquisition de DentaQuest. Les résultats enregistrés au cours du trimestre comprennent les marges favorables de l'assurance-maladie en excédent de pertes, les profits tirés des placements et les résultats favorables au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les règlements d'invalidité de longue durée. Les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité aux Garanties collectives (« GC ») se sont améliorés en raison de la diminution des règlements liés à la COVID-19.

L'incidence du change est venue augmenter le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 8 M\$ et de 6 M\$, respectivement.

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis se sont établies à 213 M\$, en hausse de 12 % d'un exercice à l'autre, en raison de la hausse des ventes de garanties de frais dentaires<sup>1)</sup> et d'assurance-maladie en excédent de pertes.

Le 1<sup>er</sup> juin, nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest, le deuxième plus important fournisseur de garanties de frais dentaires aux États-Unis<sup>2)</sup>. La transaction s'inscrit dans notre stratégie qui vise à nous positionner comme un leader en assurance-santé et en garanties collectives aux États-Unis. Grâce à cette acquisition, la Sun Life États-Unis sert maintenant plus de 50 millions d'Américains, et on prévoit qu'elle générera plus de 7 G\$ US au total chaque année en produits tirés des garanties<sup>3)</sup>.

Ce trimestre, nous avons publié notre 10<sup>e</sup> rapport de recherche annuel sur l'assurance-maladie en excédent de pertes, qui porte sur les règlements de frais médicaux coûteux. En tant que plus important fournisseur de solutions d'assurance en excédent de pertes des États-Unis, nous avons tiré parti de notre grande quantité de données, de notre analytique et de notre vaste expertise en santé pour dégager les tendances actuelles du domaine médical. Les conclusions de ce rapport aident les employeurs à prendre des décisions éclairées pour les régimes qu'ils offrent à leurs employés, ce qui permet une amélioration des résultats.

## Gestion d'actifs : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics et alternatifs grâce à la MFS et à Gestion SLC

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 296 M\$, en hausse de 75 M\$, ou 34 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 270 M\$, en baisse de 41 M\$, ou 13 %, en raison de la diminution des résultats de la MFS, reflétant une baisse des marchés des actions mondiaux ayant entraîné la réduction de l'actif net moyen.

L'incidence du change est venue augmenter le bénéfice net déclaré de 10 M\$ et le bénéfice net sous-jacent de 9 M\$.

Gestion d'actifs a clôturé le deuxième trimestre de 2022 avec un actif géré de 905 G\$, qui se composait d'un actif de 712 G\$ (553 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 194 G\$ provenant de Gestion SLC. Les entrées nettes totales de 0,3 G\$ enregistrées par Gestion d'actifs au deuxième trimestre de 2022 reflètent les entrées nettes de près de 7,3 G\$ de Gestion SLC, largement contrebalancées par les sorties nettes d'environ 7,0 G\$ (5,5 G\$ US) de la MFS.

Au deuxième trimestre de 2022, 98 %, 71 % et 49 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds communs de placement de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS<sup>4)</sup> s'est établi à 36 % au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 39 % à l'exercice précédent, reflétant la baisse de l'actif net moyen. La marge sur le bénéfice tiré des honoraires<sup>4), 5)</sup> de Gestion SLC s'est établie à 23 %, en baisse par rapport à 25 %.

Nos secteurs de gestion d'actifs continuent d'affirmer leur engagement envers l'intégration de stratégies liées aux changements climatiques à notre parcours vers la durabilité. En juillet 2022, la MFS s'est fixé la cible provisoire d'aligner 90 % des actifs visés<sup>6)</sup> aux critères de l'initiative *Net Zero Asset Managers*<sup>7)</sup>. Au deuxième trimestre, BentallGreenOak (« BGO ») s'est vu décerner, pour la 12<sup>e</sup> année consécutive, le prix ENERGY STAR Partner of the Year 2022 – Sustained Excellence par la Environmental Protection Agency (« EPA ») et le Department of Energy (« DOE ») des États-Unis. BGO a également reçu le prix Gold du programme 2022 Green Lease Leaders mis sur pied par l'Institute for Market Transformation et la Better Buildings Alliance du DOE des États-Unis.

<sup>1)</sup> Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différents secteurs d'activité » de notre rapport de gestion du T2 2022.

<sup>2)</sup> Par nombre de participants.

<sup>3)</sup> Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2022.

<sup>4)</sup> Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour en savoir plus, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2022.

<sup>5)</sup> En fonction des 12 derniers mois.

<sup>6)</sup> Environ 92 % de l'actif géré de la MFS au 30 juin 2022.

<sup>7)</sup> Regroupement de gestionnaires d'actifs de partout dans le monde qui soutiennent l'objectif de réduire les émissions nettes à zéro d'ici 2050 ou avant.

## Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 131 M\$, en baisse de 12 M\$, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 148 M\$, en baisse de 4 M\$, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant les résultats au chapitre du comportement des titulaires de contrat enregistrés principalement au Vietnam et les pressions exercées sur les affaires nouvelles à Hong Kong, les restrictions liées à la COVID-19 entraînant à la baisse les souscriptions, partiellement contrebalancés par les profits tirés des affaires nouvelles à la Division International.

L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$.

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie se sont établies à 305 M\$, en baisse de 6 % d'un exercice à l'autre, reflétant la diminution des souscriptions à la Division International et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par une augmentation des souscriptions dans tous les autres marchés. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine en Asie se sont chiffrées à 3 G\$, en baisse de 18 %, reflétant la diminution des souscriptions en Inde et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par l'augmentation des souscriptions aux Philippines.

Nous continuons de tirer parti des capacités mondiales de gestion d'actifs de la Sun Life et de mettre à exécution notre stratégie de croissance grâce à des partenariats stratégiques. En Inde, Aditya Birla Sun Life AMC Limited (« ABSLAMC ») a noué un partenariat avec BGO, filiale de Gestion SLC, dans le but de créer un instrument de placement axé sur l'immobilier. Cette collaboration permet de réunir deux gestionnaires de placement de premier plan ayant de solides antécédents sur les marchés nationaux et internationaux. L'objectif est de façonner de nouvelles occasions de placement pour les Clients.

Aux Philippines, notre coentreprise Sun Life Grepa Financial a renouvelé son partenariat de bancassurance avec la Rizal Commercial Banking Corporation (« RCBC »), une des banques commerciales chef de file du pays. Le partenariat renouvelé pour 10 ans, soit jusqu'en 2033, procure à davantage de Philippines un accès à des produits de protection financière. Le tout grâce à la force du large réseau de vente de la RCBC, qui comprend plus de 430 succursales et sert près de 2 millions de clients.

## Organisation internationale

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 15 M\$, soit une amélioration de 10 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 24 M\$, soit une amélioration de 11 M\$, en raison de la diminution des charges, partiellement contrebalancée par les pertes sur les capitaux de lancement et les actifs disponibles à la vente.

## Adoption de la norme IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 ») et de la norme IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 ») en 2023

Pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous adopterons IFRS 17, qui remplacera la norme IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous adopterons aussi IFRS 9, qui remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 n'aura pas d'incidence significative sur nos stratégies d'affaires; cependant, au moment de la transition, le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les changements dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et le moment choisi pour la comptabilisation des bénéfices auraient eu l'incidence suivante :

- Transfert net d'environ 4,5 G\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires, principalement en raison de la constitution d'une marge sur services contractuels sur le bilan, entre autres éléments.
- Au retraitement de l'exercice comparatif selon IFRS 17, diminution de l'ordre de 5 % attendue pour le bénéfice net sous-jacent de 2022.

Le solde de la marge sur services contractuels se qualifiera en tant que capitaux propres de catégorie 1. Le 21 juillet 2022, le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a publié la version finale de la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (TSAV) afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Nous prévoyons que notre ratio du TSAV s'améliorera au moment de l'adoption et aussi que la génération du capital et la volatilité du capital demeureront relativement inchangées en vertu du nouveau régime.

Nos objectifs financiers à moyen terme après l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 seront les suivants :

- Croissance du bénéfice par action sous-jacent de 8 à 10 %;
- Rendement des capitaux propres sous-jacent de plus de 18 % (en hausse par rapport à plus de 16 % avant la transition);
- Ratio de distribution sous-jacent de 40 à 50 %.

Nous continuons d'évaluer l'incidence que l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 aura sur nos états financiers consolidés, et les estimations de l'incidence financière pourraient changer à mesure que nous continuerons d'évaluer les répercussions de l'adoption des deux normes. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

## Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le deuxième trimestre de 2022 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 4 août 2022, à 10 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, consulter les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, veuillez accéder à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) et cliquer sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » 10 minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2023. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 412-902-4130 (appels internationaux) ou le 1-833-634-2605 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et faites mention de la conférence téléphonique portant sur les résultats du deuxième trimestre de la Sun Life. Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du jeudi 4 août 2022 à 13 h, heure de l'Est jusqu'à 13 h, heure de l'Est le jeudi 18 août 2022 en composant le 412-317-0088 ou le 1-877-344-7529 (sans frais en Amérique du Nord) et en utilisant le code d'accès 2586651.

### Renseignements pour les médias :

Mylène Bélanger

Conseillère principale, relations publiques

Téléphone : 438-341-3884

[mylene.belanger@sunlife.com](mailto:mylene.belanger@sunlife.com)

### Renseignements pour les investisseurs :

Yaniv Bitton

Vice-président, chef des relations avec les investisseurs et des marchés financiers

Téléphone : 416-979-6496

[yaniv.bitton@sunlife.com](mailto:yaniv.bitton@sunlife.com)

### Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant, sont disponibles à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022, à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de notre rapport de gestion annuel et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

#### 1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants dans nos résultats en vertu des normes IFRS qui, lorsqu'elle est exclue, aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de crédit et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
  - i) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés. Ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en bourse aux États-Unis;
  - ii) les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il élimine l'incidence des coûts, y compris la désactualisation au titre de certains passifs liés aux acquisitions qui ne sont pas de nature continue et sont engagés dans le but de générer des avantages au cours de périodes futures;
  - iii) certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
  - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

#### Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
	T2 22	T2 21	2022	2021
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	785	900	1 643	1 837
Incidences des marchés				
Incidences des marchés des actions				
Incidences des variations des marchés des actions	(169)	95	(193)	162
Incidences du risque de corrélation	10	4	32	9
Incidences des marchés des actions	(159)	99	(161)	171
Incidences des taux d'intérêt <sup>1)</sup>				
Incidences des variations des taux d'intérêt	(93)	(50)	(150)	111
Incidences des variations des écarts de crédit	20	(10)	60	(18)
Incidences des variations des écarts de swap	5	24	(8)	12
Incidences des taux d'intérêt	(68)	(36)	(98)	105
Incidences des variations de la juste valeur des immeubles de placement	75	28	145	24
À déduire : Incidences des marchés	(152)	91	(114)	300
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	—	2	1	(2)
Autres ajustements				
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	44	(52)	41	(96)
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>2), 3)</sup>	(74)	(13)	(95)	(87)
Autres <sup>4), 5)</sup>	75	(11)	75	(11)
À déduire : Total des autres ajustements	45	(76)	21	(194)
Bénéfice net sous-jacent	892	883	1 735	1 733
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,34	1,53	2,80	3,12
À déduire : Incidences des marchés (en dollars)	(0,26)	0,16	(0,20)	0,50
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	—	—	—	—
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	0,08	(0,09)	0,07	(0,16)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,13)	(0,02)	(0,16)	(0,15)
Autres (en dollars)	0,13	(0,02)	0,13	(0,02)
Incidences des titres convertibles sur le bénéfice par action dilué (en dollars)	—	—	(0,01)	—
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,52	1,50	2,97	2,95

<sup>1)</sup> Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

<sup>2)</sup> Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de SLC, BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners et Crescent Capital Group LP, y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 16 M\$ au deuxième trimestre de 2022 et de 32 M\$ au premier semestre de 2022 (deuxième trimestre de 2021 – 13 M\$; premier semestre de 2021 – 27 M\$).

<sup>3)</sup> La charge de restructuration de 57 M\$ au premier trimestre de 2021 était liée à la stratégie relative à notre espace de travail et à la redéfinition du rôle du bureau.

<sup>4)</sup> Lié à un profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley aux États-Unis au deuxième trimestre de 2022.

<sup>5)</sup> Les montants ont trait à la Finance Act du Royaume-Uni, promulguée le 10 juin 2021, qui prévoit l'augmentation du taux d'imposition des sociétés, le faisant passer de 19 % à 25 %. L'augmentation entrera en vigueur pour les périodes d'imposition ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a diminué de 11 M\$ au deuxième trimestre de 2021.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
	T2 22	T2 21	2022	2021
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires (après impôt)	785	900	1 643	1 837
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :				
À déduire : Incidences des marchés	(109)	85	84	465
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	—	2	1	(4)
Autres ajustements <sup>1)</sup>	57	(64)	31	(208)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	(52)	23	116	253
À déduire : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent <sup>1)</sup>	(55)	(6)	(208)	(149)
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	892	883	1 735	1 733

<sup>1)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectif prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale.

## 2. Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

**Actif géré.** L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie dans les domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également les autres éléments de l'actif géré.

Les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers, les actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers, ainsi que ceux du fonds général et des fonds distincts gérés par nos coentreprises. Au Canada, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds communs de placement destinés aux particuliers de Placements mondiaux Sun Life. En Asie, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds gérés à Hong Kong, des produits internationaux de gestion de patrimoine, des produits de fonds communs de placement et de fonds gérés aux Philippines, des produits de fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited, des produits de Sun Life Everbright Asset Management ainsi que l'actif du fonds général et des fonds distincts de nos coentreprises en fonction de notre pourcentage de participation. En ce qui concerne Gestion d'actifs, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers et des Clients institutionnels, ainsi que les capitaux mobilisés comme les engagements non appelés et le levier financier de Gestion SLC. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, certaines composantes des autres éléments de l'actif géré ont été renommées « fonds offerts aux particuliers » et « fonds institutionnels et fonds gérés » afin de les harmoniser avec les conventions d'appellation du marché. Auparavant, ces composantes étaient appelées fonds communs de placement et fonds gérés, respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Bien que ces modifications d'appellation aient modifié certains termes terminologiques, la composition de ces composantes n'a pas été touchée.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T2 22	T2 21
Actif du fonds général	195 382	195 689
Fonds distincts	120 098	133 249
Autres éléments de l'actif géré	945 554	1 031 753
Total de l'actif géré	1 261 034	1 360 691

**Modifications des hypothèses et mesures de la direction.** Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022.

La note 6.A des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2022 présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie.

Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
	T2 22	T2 21	2022	2021
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt)	—	(26)	5	(34)
À déduire : Titulaires de contrat avec participation <sup>1)</sup>	—	(26)	4	(30)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	—	—	1	(4)
À déduire : Impôt	—	—	—	(2)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	—	—	1	(2)
À ajouter : Mesures de la direction (après impôt) <sup>2)</sup>	—	2	—	—
Autres (après impôt) <sup>3)</sup>	—	—	—	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) <sup>4), 5)</sup>	—	2	1	(2)

<sup>1)</sup> Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

<sup>2)</sup> Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs. L'incidence avant impôt des mesures de la direction sur les modifications des méthodes et hypothèses à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance s'est chiffrée à néant au deuxième trimestre de 2022 et à néant au premier semestre de 2022 (deuxième trimestre de 2021 – augmentation de 2 M\$; premier semestre de 2021 – néant).

<sup>3)</sup> Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats. L'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance s'est chiffrée à néant au deuxième trimestre de 2022 et à néant au premier semestre de 2022 (deuxième trimestre de 2021 – néant; premier semestre de 2021 – néant).

<sup>4)</sup> Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

<sup>5)</sup> Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022.

**Trésorerie et autres actifs liquides.** Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché, déduction faite des prêts liés aux acquisitions détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure représente les fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	580	2,383
Titres de créance <sup>1)</sup>	1,428	1,421
Titres de capitaux propres <sup>2)</sup>	98	861
Sous-total <sup>3)</sup>	2,106	4,665
À déduire : Prêts liés aux acquisitions (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) <sup>4)</sup>	(1 109)	—
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) <sup>5)</sup>	997	4,665

<sup>1)</sup> Comprennent les obligations négociées sur le marché.

<sup>2)</sup> Comprennent les placements dans des FNB.

<sup>3)</sup> Les montants du quatrième trimestre de 2021 comprenaient un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, dont une tranche de 1,5 G\$ n'était pas admissible à titre de capital à l'égard du TSAV au moment de l'émission du fait qu'elle était assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest n'était pas conclue. Nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest le 1<sup>er</sup> juin 2022.

<sup>4)</sup> Les prêts liés aux acquisitions ont été inclus à titre d'ajustement de la trésorerie et des autres actifs liquides, car ils reflètent le financement de l'acquisition de DentaQuest.

<sup>5)</sup> Représente les fonds disponibles pour la réaffectation des capitaux.

### 3. Rapprochement de certaines mesures financières non conformes aux IFRS

#### Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par secteur d'activité

(en millions de dollars)	T2 22					
	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	160	213	296	131	(15)	785
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) <sup>1)</sup>	(143)	43	—	(12)	3	(109)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	—	—	—	—	—
Autres ajustements (avant impôt) <sup>1), 2)</sup>	(1)	32	32	(6)	—	57
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus <sup>2)</sup>	(40)	(16)	(6)	1	6	(55)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	344	154	270	148	(24)	892
	T2 21					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	404	157	221	143	(25)	900
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) <sup>1)</sup>	106	(7)	—	(11)	(3)	85
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	—	—	2	—	2
Autres ajustements (avant impôt) <sup>1), 2)</sup>	—	(2)	(70)	—	8	(64)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus <sup>2)</sup>	8	1	(20)	—	5	(6)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	290	165	311	152	(35)	883

<sup>1)</sup> Se reporter à la rubrique Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent pour une présentation des composantes de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

<sup>2)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

#### Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à nos objectifs et à nos engagements (notamment ceux se rapportant à l'objectif zéro émission nette); iv) les énoncés se rapportant aux stratégies que nous avons mises en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à leur incidence sur la Compagnie; v) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vi) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la conjoncture économique connexe sur nos activités, notre liquidité, notre situation financière ou nos résultats financiers et des facteurs traités aux rubriques suivantes du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022 : C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat »; E, « Solidité financière »; et H, « Gestion du risque »; à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2021 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est soumis à de nombreux risques qui se sont accentués en raison de la pandémie de COVID-19 actuelle étant donné l'incertitude entourant sa durée et son incidence. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des

agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; aux changements dans les tendances en matière de placement et dans les préférences des clients en faveur de produits différents des produits ou des stratégies de placement que nous offrons; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et **les autres risques** – les questions relatives à la COVID-19, y compris la gravité, la durée et la propagation de la COVID-19, à son incidence sur l'économie mondiale et sur les activités, la situation financière et les résultats de la Sun Life; aux risques liés à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et à IFRS 9, *Instruments financiers*; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

#### À propos de la Sun Life

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 juin 2022, l'actif total géré de la Sun Life s'élevait à 1,26 billion de dollars. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».